

Commune de DULLIN

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du jeudi 13 mars 2014

Présents : Joëlle BARBAROT, André BOIS, Jean-Paul BERTRAND, Alain MINOLA, Jean POIRIER, Sylvain ROCHAS, Mireille VEYRON.

Absents : Francis AMPE, Pascale NOIRAY,

Président de séance : André BOIS, Maire.

Secrétaire de séance : Mireille VEYRON

Le compte rendu de la réunion du Conseil du 21 Février 2014 est adopté à l'unanimité des présents.

1. **Subventions aux associations** : pour l'année 2014

- Club des mouettes à Lépin-le-Lac : 13 enfants de dullin x 20€ = 260 €
- L'A.V.I.E. La Bridoire (association vivre ici ensemble) : 200 €
- La Cagnotte des mômes (association des écoles d'Ayn/Dullin) = 500 €

2. **Demande de subvention au FDEC**

La répartition de l'enveloppe FDEC du canton de Pont-de-Beauvoisin, n'ayant pas été totalement consommée pour 2014, le maire propose de relancer une demande concernant les nouvelles toilettes publiques.

Les travaux étant démarrés, il sera nécessaire d'obtenir une dérogation pour que ce dossier soit pris en compte.

Le conseil charge le maire de faire les démarches nécessaires pour solliciter une aide à cette construction.

3. **Maison Montigon**

Dernière ligne droite pour les artisans, fin du chantier prévue pour le 20 avril 2014.

4. **Travaux place du chef-lieu**

Un point est fait sur les travaux du chef-lieu dont le parking est en cours de réalisation.

5. **Divers**

- L'enfouissement des lignes électriques au niveau de l'école, l'église et la route du Bois devraient commencer d'ici fin mars.
- L'Auberge de Mandrin
La commune attend de l'exploitant, les justificatifs nécessaires à la levée des prescriptions demandées par la commission de sécurité. Un arrêté de fermeture est en suspens.
- Le repas communal aura lieu le dimanche 27 avril 2014 à la salle des fêtes.

La séance est levée à 21 heures 30.